

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 10 février 2026, s'est réuni à Aurillac Agglomération le **23 février 2026** à 18h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 50

Nombre de conseillers absents à la séance : 3

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 15

Nombre de conseillers suppléés : 1

ETAIENT PRÉSENTS :

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Magali MAUREL, Bernadette GINEZ, Jean-Luc LENTIER, Isabelle LANTUEJOUL, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Nathalie GARDES, Alain COUDON, Annelise MICHEL-GAGNAIRE, Charly DELAMAIDE, Yves ALEXANDRE, Ginette APCHIN, Michel BAISSAC, Jean-François BARRIER, Yvette BASTID, Nadine BRUEL, Michel COSNIER, Philippe COUDERC, Thierry CRUEGHE, Géraud DELPUECH, Jean-Luc DONEYS, Louis ESTEVES, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Christian FRICOT, Frédéric GODBARGE, Mireille LABORIE, Evelyne LADRAS, Sylvie LACHAIZE, Dominique LAVIGNE, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Jean-Paul NICOLAS, Christophe PESTRINAUX, Jean-Pierre PICARD, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Valérie RUEDA, Guy SENAUD, Philippe SENAUD, Frédéric SERAGER, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Luc TOURLAN, Jean-Louis VIDAL, Julien VIDALINC, Véronique VISY

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Stéphane FRECHOU (représenté par Mireille LABORIE), Catherine AMALRIC (représentée par Géraud DELPUECH), Elisa BASTIDE (représentée par Julien VIDALINC), Jamal BELAIDI (représenté par Sylvie LACHAIZE), Patricia BENITO (représentée par Jean-Luc DONEYS), Bernard BERTHELIER (représenté par Pierre MATHONIER), Vanessa BONNEFOY (représentée par Christophe PESTRINAUX), Elise BRUGIERE (représentée par Christian FRICOT), Stéphanie DELORME (représentée par Jean-Luc LENTIER), Aurélie DEMOULIN (représentée par Sébastien PRAT), Claudine FLEY (représentée par Charly DELAMAIDE), Daniel FLORY (représenté par Bernadette GINEZ), Cécile GANE (représentée par Jean-François RODIER), David LOPEZ (représenté par Isabelle LANTUEJOUL), Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC (représentée par Alain COUDON)

ETAIENT ABSENT(E)S :

Hubert BONHOMMET, Chloé MOLES, Maxime MURATET

Monsieur Christian POULHES a été élu secrétaire de séance.

N° DEL_2026_031 : ADMINISTRATION GENERALE / FESTIVAL BD DU BASSIN D'AURILLAC 2026-2028 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA CAF (ANNULE LA DÉCISION N°DEC-2025-218)

Rapporteur : Madame Magali MAUREL

Considérant que, dans le cadre de son action culturelle, la Médiathèque Communautaire organise chaque année, au mois de mars, un Festival BD et, tout au long de l'année, des actions et de la médiation gratuites favorisant la lecture et la pratique artistique en lien avec la bande dessinée ;

Considérant que la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Cantal peut accompagner financièrement les projets des collectivités visant à développer et pérenniser des services en direction des familles ;

Considérant que la Caisse d'Allocations Familiales du Cantal peut prendre en charge les actions à destination des jeunes de 7 à 11 ans et s'inscrire dans un partenariat pluriannuel sur les années 2026, 2027 et 2028.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- de solliciter, auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, une aide financière de 10 000 € pour 2026, de 12 000 € pour 2027 et de 14 000 € pour 2028, dans le cadre du financement de

l'organisation du Festival BD et des actions de médiation proposées au cours de l'année par la Médiathèque Communautaire ;

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte se rapportant à cette demande.

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER

Le Secrétaire de séance,

Christian POULHES.